

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### Methyl orange Na salt indicator

Révision: 29.12.2025

Code du produit: AC16.00715

Page 1 de 11

#### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

##### 1.1. Identificateur de produit

Methyl orange Na salt indicator

Nº CAS: 547-58-0  
Nº CE: 208-925-3  
UFI: KD6J-020Y-CWCH-266X

##### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

###### Utilisation de la substance/du mélange

Réactifs et produits chimiques de laboratoire  
À des fins de laboratoire et d'analyse uniquement.

###### Utilisations déconseillées

Ne pas utiliser à des fins privées (domestiques).

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

###### Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société: AnalytiChem Services, Unipessoal, Lda  
Rue: Rua de Júlio Dinis 676 7º  
Lieu: N-4050-320 Porto  
Téléphone: +351 226002917  
E-mail: info@analytichem.com  
Interlocuteur: SDS service department  
E-mail: SDS@analytichem.com  
Internet: www.analytichem.com  
Service responsable: SDS service department

###### Renseignements concernant le fabricant/fournisseur

Société: AnalytiChem Belgium NV  
Rue: Industriezone "De Arend" 2  
Lieu: B-8210 Zedelgem  
Téléphone: +32 50 28 83 20  
E-mail: info.be@analytichem.com  
Interlocuteur: SDS service department  
E-mail: SDS@analytichem.com  
Service responsable: AnalytiChem  
EU-Belgium: AnalytiChem Belgium, Industriezone "De Arend" 2, 8210 Zedelgem, Belgium, +32 50 28 83 20  
EU-Germany: AnalytiChem Germany, Stempelstrasse 6, 47167 Duisburg, Germany, +49 203 51 94 – 200  
EU-Netherlands: AnalytiChem Netherlands, Communicatieweg 7, 3641 SG Mijdrecht, The Netherlands, +31 297 286848  
UK: AnalytiChem UK, Unit 7 Launton Business Center, Murdock Road, Bicester, OX26 4XB, England, +44 1869 355 500  
USA: AnalytiChem USA, 227 China Road, Winslow, Maine, 04901, United States, +1 800-244-8378  
Canada: AnalytiChem Canada, 21800 Clark Graham Avenue, Baie d'Urfe, H9X 4B6, Canada, +1 514-457-0701  
Australia: ORE Research & Exploration Pty Ltd, 37A Hosie Street, Bayswater North, 3153, Australia, +61 3 9729 0333

##### 1.4. Numéro d'appel d'urgence:

+33(0)145425959  
+33 (0)1 45 42 59 59 (I.N.R.S.)  
/ +33 9 75 18 14 07 (CHEMTREC)



## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### Methyl orange Na salt indicator

Révision: 29.12.2025

Code du produit: AC16.00715

Page 3 de 11

#### Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA

| Nº CAS                          | Nº CE  | Substance   | Quantité |
|---------------------------------|--|---|----------|
|                                 | Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA |   |          |
| 547-58-0                        | 208-925-3  | 4-(4-dimethylaminophenylazo)benzenesulfonatede sodium | 100 %    |
| par voie orale: ATE = 100 mg/kg |  |   |          |

#### Information supplémentaire

Ce produit ne contient pas de substances extrêmement préoccupantes au-delà des limites de concentration réglementaires respectives (= 0,1 % (w/w), réglementation (EC) N° 1907/2006 (REACH), article 57).

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

### 4.1. Description des mesures de premiers secours

#### Indications générales

Protection individuelle du premier sauveteur

#### Après inhalation

Veiller à un apport d'air frais.

Appeler immédiatement un médecin.

#### Après contact avec la peau

Se laver immédiatement avec: Eau

Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Appeler immédiatement un médecin.

#### Après contact avec les yeux

Rincer soigneusement et abondamment avec une douche oculaire ou de l'eau.

En cas d'irritation oculaire, consulter un ophtamologue.

Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

#### Après ingestion

Se rincer aussitôt la bouche et boire beaucoup d'eau.

Appeler immédiatement un médecin.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Irritant

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune donnée disponible

## RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1. Moyens d'extinction

#### Moyens d'extinction appropriés

Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant

#### Moyens d'extinction inappropriés

sans limitation

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Solides combustibles

Produits de combustion dangereux

En cas d'incendie, risque de dégagement de:

Oxydes d'azote (NOx), Oxydes de soufre

### 5.3. Conseils aux pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection contre les substances chimiques.

Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### Methyl orange Na salt indicator

Révision: 29.12.2025

Code du produit: AC16.00715

Page 4 de 11

#### Information supplémentaire

Rabattre les gaz/vapeurs/brouillards par pulvérisation d'eau.

L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau.

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

#### Remarques générales

Ne pas respirer les poussières.

#### Pour les non-securistes

Assurer une aération suffisante.

Utiliser un équipement de protection personnel.

Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Evacuer les personnes en lieu sûr.

Procédures d'urgence

Consulter un spécialiste

Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

#### Pour les secouristes

Conseils de prudence Pour les secouristes : Protection individuelle: voir rubrique 8

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

#### Pour la rétention

Colmater les bouches de canalisations.

Éviter une expansion en surface (p. ex. par un endiguement ou des barrages antipollution).

Collecter dans des récipients appropriés, fermés et apporter à la déchetterie.

Recueillir à l'état sec avec précaution. Recueillir sans poussière et stocker sans poussière.

#### Pour le nettoyage

Nettoyer soigneusement le sol et les objets souillés en se conformant aux réglementations relatives à l'environnement.

#### Autres informations

Assurer une aération suffisante.

Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

Se protéger des effets des vapeurs, poussières et aérosols par le port d'une protection respiratoire.

### 6.4. Référence à d'autres rubriques

Maniement sûr: voir rubrique 7

Protection individuelle: voir rubrique 8

Evacuation: voir rubrique 13

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

#### Consignes pour une manipulation sans danger

Éviter la formation de poussière.

Ne pas respirer les poussières.

Lire l'étiquette avant utilisation.

Éviter l'exposition - se procurer des instructions spéciales avant l'utilisation.

#### Préventions des incendies et explosion

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière contre l'incendie.

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### Methyl orange Na salt indicator

Révision: 29.12.2025

Code du produit: AC16.00715

Page 5 de 11

#### Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail

Enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés. Constituer un programme de protection de la peau et s'y tenir! Avant les pauses et à la fin du travail, bien se laver les mains et le visage, et prendre une douche si nécessaire. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.

#### Information supplémentaire

Constituer un programme de protection de la peau et s'y tenir!

Avant les pauses et à la fin du travail, bien se laver les mains et le visage, et prendre une douche si nécessaire.

Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

#### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

##### Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

Stocker dans un endroit sec.

Stocker dans un endroit accessible seulement aux personnes autorisées.

##### Conseils pour le stockage en commun

Respecter les réglementations nationales.

##### Information supplémentaire sur les conditions de stockage

température de stockage: +5°C - +30 °C

#### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Substances chimiques de laboratoire

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1. Paramètres de contrôle

#### 8.2. Contrôles de l'exposition

##### Contrôles techniques appropriés

Les mesures techniques et l'application de méthodes de travail adéquates ont priorité sur l'utilisation d'équipements de protection personnelle.

S'assurer d'une ventilation suffisante et d'une aspiration ponctuelle au niveau des points critiques.

##### Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

##### Protection des yeux/du visage

Protection oculaire appropriée: lunettes à coques.

##### Protection des mains

Lors de la manipulation de substances chimiques, porter exclusivement des gants spécial chimie pourvus d'un marquage CE, y compris du numéro de contrôle à quatre chiffres. Le modèle des gants spécial chimie doit être choisi en fonction des concentrations et quantités des substances chimiques spécifiques au poste. Il est conseillé de demander au fabricant des précisions concernant la tenue aux agents chimiques des gants de protection susmentionnés pour des applications spécifiques.

Des exemples appropriés sont des gants de KCL GmbH, D-36124 Eichenzell, e-mail: vertrieb@kcl.de avec les spécifications suivantes (test selon EN 374):

Lors de contact fréquents avec les mains

Nom commercial du produit/désignation KCL 741 Dermatril® L

Matériel recommandé: NBR (Caoutchouc nitrile) 0,11 mm

Durée d'étanchéité en cas d'exposition permanente: > 480 min

En cas d'un bref contact avec la peau

Nom commercial du produit/désignation KCL 741 Dermatril® L

Matériel recommandé: NBR (Caoutchouc nitrile) 0,11 mm

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### Methyl orange Na salt indicator

Révision: 29.12.2025

Code du produit: AC16.00715

Page 6 de 11

Durée d'étanchéité en cas d'exposition aux éclaboussures: > 480 min

Les temps de rupture mentionnés ont été obtenus par la société KCL lors de mesures en laboratoire selon la norme EN 374 sur des échantillons de matériaux pour les types de gants conseillés. Cette recommandation concerne uniquement le produit repris dans la fiche de données de sécurité que nous fournissons et uniquement pour l'utilisation indiquée. En cas de solution ou de mélange avec d'autres substances et/ou de conditions différentes de celles de la norme EN 374, contactez le fournisseur de gants agréé CE, (par exemple : KCL GmbH, D-36124 Eichenzell, Internet : [www.kcl.de](http://www.kcl.de)).

#### Protection de la peau

Porter un vêtement de protection approprié.

Le choix de la protection corporelle dépend de la concentration et de la quantité de substances dangereuses. La résistance chimique des agents de protection doit être clarifiée avec leurs fournisseurs.

#### Protection respiratoire

Une protection respiratoire est nécessaire lors de: dégagement de poussière

Appareil filtrant avec filtre ou dispositif filtrant avec ventilateur de type: P3

L'entrepreneur doit s'assurer que la maintenance, le nettoyage et le contrôle des dispositifs de protection respiratoire sont exécutés conformément aux instructions du fabricant. Ces mesures doivent être correctement documentées.

#### Protection contre les risques thermiques

Aucune donnée disponible

#### Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

|  |                          |
|--|--------------------------|
| L'état physique:   | solide                   |
| Couleur:   | orange                   |
| Odeur:   | caractéristique          |
| Seuil olfactif:  | Aucune donnée disponible |
| Point de fusion/point de congélation:  | >300 °C                  |
| Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition: | Aucune donnée disponible |
| Inflammabilité:  | non déterminé            |
| Limite inférieure d'explosivité:   | non déterminé            |
| Limite supérieure d'explosivité:   | non déterminé            |
| Point d'éclair:  | non déterminé            |
| Température d'auto-inflammation:   | non déterminé            |
| Température de décomposition:  | Aucune donnée disponible |
| pH-Valeur (à 20 °C):   | ~6,5 (5 g/l)             |
| Viscosité cinématique:   | non déterminé            |
| Hydrosolubilité:<br>(à 20 °C)  | ~5 g/l                   |
| Solubilité dans d'autres solvants  |                          |
| La vitesse de dissolution:   | Aucune donnée disponible |
| Coefficient de partage n-octanol/eau:  | log Pow: -0,66           |
| La stabilité de la dispersion:   | Aucune donnée disponible |
| Pression de vapeur:  | Aucune donnée disponible |
| Pression de vapeur:  | non déterminé            |
| Densité:   | Aucune donnée disponible |

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### Methyl orange Na salt indicator

Révision: 29.12.2025

Code du produit: AC16.00715

Page 7 de 11

|                                  |                             |
|----------------------------------|-----------------------------|
| Densité relative:                | Aucune donnée disponible    |
| Densité apparente:               | 200 - 400 kg/m <sup>3</sup> |
| Densité de vapeur relative:      | non déterminé               |
| Caractéristiques des particules: | Aucune donnée disponible    |

#### **9.2. Autres informations**

##### **Informations concernant les classes de danger physique**

###### Dangers d'explosion

Risque d'un coup de poussière.

Ce qui suit s'applique en général aux substances et mélanges organiques inflammables : distribution fine correspondante, lorsqu'il est tourbillonné, un potentiel d'explosion de poussière peut généralement être supposé.

Combustion entretenue: Aucune donnée disponible

Température d'inflammation spontanée

solide: non déterminé

gaz: non applicable

Propriétés comburantes

Aucune donnée disponible

##### **Autres caractéristiques de sécurité**

Taux d'évaporation: non déterminé

Épreuve de séparation du solvant: non déterminé

Teneur en solvant: 0%

Teneur en corps solides: 100%

Point de sublimation: non déterminé

Point de ramollissement: non déterminé

Point d'écoulement: non déterminé

non déterminé: non déterminé

Viscosité dynamique: non déterminé

Durée d'écoulement: non déterminé

##### **Information supplémentaire**

non déterminé

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

#### **10.1. Réactivité**

Risque d'un coup de poussière.

Ce qui suit s'applique en général aux substances et mélanges organiques inflammables : distribution fine correspondante, lorsqu'il est tourbillonné, un potentiel d'explosion de poussière peut généralement être supposé.

#### **10.2. Stabilité chimique**

Le produit est stable si stocké à des températures ambiantes normales.

#### **10.3. Possibilité de réactions dangereuses**

Agent oxydant

#### **10.4. Conditions à éviter**

Aucune donnée disponible

#### **10.5. Matières incompatibles**

Aucune donnée disponible

#### **10.6. Produits de décomposition dangereux**

En cas d'incendie, risque de dégagement de:

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

##### **Information supplémentaire**

Aucune donnée disponible

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### Methyl orange Na salt indicator

Révision: 29.12.2025

Code du produit: AC16.00715

Page 8 de 11

#### RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

##### **11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008**

###### **Toxicocinétique, métabolisme et distribution**

Éviter l'exposition - se procurer des instructions spéciales avant l'utilisation.

###### **Toxicité aiguë**

Toxique en cas d'ingestion.

| Nº CAS   | Substance   | Voie d'exposition | Dose | Espèce | Source | Méthode |
|----------|---|-------------------|------|--------|--------|---------|
| 547-58-0 | 4-(4-dimethylaminophenylazo)benzenesulfonatede sodium |                   |      |        |        |         |
|          | orale   | ATE<br>mg/kg      | 100  |        |        |         |

###### **Irritation et corrosivité**

Corrosion/irritation cutanée: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

###### **Effets sensibilisants**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

###### **Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction**

Mutagénicité sur les cellules germinales: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

###### **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

###### **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

###### **Danger par aspiration**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Aucune donnée disponible

###### **Informations sur les voies d'exposition probables**

Aucune donnée disponible

###### **Effets spécifiques pendant les essais sur les animaux**

Aucune donnée disponible

###### **Information supplémentaire référentes à des preuves**

Aucune donnée disponible

###### **Expériences tirées de la pratique**

Aucune donnée disponible

##### **11.2. Informations sur les autres dangers**

###### **Propriétés perturbant le système endocrinien**

Cette substance n'a pas de propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles.

###### **Autres informations**

Aucune donnée disponible

###### **Information supplémentaire**

Irritant

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### Methyl orange Na salt indicator

Révision: 29.12.2025

Code du produit: AC16.00715

Page 9 de 11

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

### 12.1. Toxicité

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### 12.2. Persistance et dégradabilité

Aucune donnée disponible

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

log Pow: -0,66

Aucune indication relative à un potentiel de bioaccumulation.

### 12.4. Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Cette substance ne remplit pas les critères PTB/vPvB du Règlement REACH annexe XIII.

### 12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Cette substance n'a pas de propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles.

### 12.7. Autres effets néfastes

Éviter une introduction dans l'environnement.

## Information supplémentaire

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

#### Recommandations d'élimination

Élimination conformément au Règlement 2008/98/CE en matière de déchets et déchets dangereux.

Evacuer vers une installation de traitement physico-chimique en respectant les réglementations administratives.

Ne pas jeter les résidus à l'égout.

#### L'élimination des emballages contaminés

Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance.

Selon la branche professionnelle et le processus, la classification dans une catégorie de déchets doit être effectuée conformément à la directive allemande EAVK.

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

### Transport terrestre (ADR/RID)

#### 14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:

UN 3143

#### 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

COLORANT SOLIDE TOXIQUE, N.S.A. (4-(4-dimethylaminophenylazo)benzenesulfonatede sodium)

#### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

6.1

#### 14.4. Groupe d'emballage:

III

Étiquettes:

6.1

Code de classement:

T2

Dispositions spéciales:

274

Quantité limitée (LQ):

5 kg

Quantité exceptée:

E1

Catégorie de transport:

2

Nº danger:

60

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**Methyl orange Na salt indicator**

Révision: 29.12.2025

Code du produit: AC16.00715

Page 10 de 11

|  |   |
|--|---|
| Code de restriction concernant les tunnels:                | E   |
| <b>Transport fluvial (ADN)</b>                             |   |
| <b>14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:</b>        | UN 3143   |
| <b>14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:</b> | COLORANT SOLIDE TOXIQUE, N.S.A. (4-(4-dimethylaminophenylazo)benzenesulfonatede sodium) |
| <b>14.3. Classe(s) de danger pour le transport:</b>        | 6.1   |
| <b>14.4. Groupe d'emballage:</b>                           | III   |
| Étiquettes:  | 6.1   |
| Code de classement:  | T2  |
| Dispositions spéciales:                                    | 274 802   |
| Quantité limitée (LQ):                                     | 5 kg  |
| Quantité exceptée:   | E1  |
| <b>Transport maritime (IMDG)</b>                           |   |
| <b>14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:</b>        | UN 3143   |
| <b>14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:</b> | DYE, SOLID, TOXIC, N.O.S. (sodium 4-(4-dimethylaminophenylazo)benzenesulphonate)        |
| <b>14.3. Classe(s) de danger pour le transport:</b>        | 6.1   |
| <b>14.4. Groupe d'emballage:</b>                           | III   |
| Étiquettes:  | 6.1   |
| Dispositions spéciales:                                    | 223, 274  |
| Quantité limitée (LQ):                                     | 5 kg  |
| Quantité exceptée:   | E1  |
| EmS:   | F-A, S-A  |
| <b>Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)</b>                 |   |
| <b>14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:</b>        | UN 3143   |
| <b>14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:</b> | DYE, SOLID, TOXIC, N.O.S. (sodium 4-(4-dimethylaminophenylazo)benzenesulphonate)        |
| <b>14.3. Classe(s) de danger pour le transport:</b>        | 6.1   |
| <b>14.4. Groupe d'emballage:</b>                           | III   |
| Étiquettes:  | 6.1   |
| Dispositions spéciales:                                    | A3 A5   |
| Quantité limitée (LQ) (avion de ligne):                    | 10 kg   |
| Passenger LQ:  | Y645  |
| Quantité exceptée:   | E1  |
| IATA-Instructions de conditionnement (avion de ligne):     | 670   |
| IATA-Quantité maximale (avion de ligne):                   | 100 kg  |
| IATA-Instructions de conditionnement (cargo):              | 677   |
| IATA-Quantité maximale (cargo):                            | 200 kg  |
| <b>14.5. Dangers pour l'environnement</b>                  |   |
| DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT:                            | Non   |

**RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### Methyl orange Na salt indicator

Révision: 29.12.2025

Code du produit: AC16.00715

Page 11 de 11

#### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

##### Informations réglementaires UE

Indications relatives à la directive 2012/18/UE (SEVESO III): H2 TOXICITÉ AIGUË

##### Information supplémentaire

Tenir compte des restrictions prévues par le décret relatif à la protection de la mère (92/85/CEE) concernant les femmes enceintes ou allaitant. Tenir compte des restrictions prévues par la loi sur la protection des jeunes travailleurs (94/33/CE).

##### Législation nationale

Limitation d'emploi: Tenir compte des restrictions prévues par la loi sur la protection des jeunes travailleurs (94/33/CE). Tenir compte des restrictions prévues par le décret relatif à la protection de la mère (92/85/CEE) concernant les femmes enceintes ou allaitant.

Classe risque aquatique (D): 3 - présente un très grave danger pour l'eau

#### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour cette matière, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

### RUBRIQUE 16: Autres informations

##### Modifications

Cette fiche de données de sécurité comporte des modifications par rapport à la version précédente dans la (les) section(s): 4,15.

##### Abréviations et acronymes

Acute Tox. 3: Toxicité aiguë, catégorie de danger 3

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route  
(European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road )

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service

LC50: Lethal concentration, 50%

LD50: Lethal dose, 50%

##### Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

H301 Toxique en cas d'ingestion.

##### Information supplémentaire

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.

Les informations reposent sur nos connaissances actuelles ; elles ne donnent cependant aucune garantie concernant les propriétés du produit et n'établissent aucun rapport contractuel.

Le destinataire de notre produit est seul responsable du respect des lois et réglementations en vigueur.

Mise à disposition d'informations, d'instructions et de mesures de formation appropriées à l'intention des opérateurs.